



# Enseignement supérieur et Recherche

*Budget 2010*





# Cadrage général





# Budget 2010 :

## des moyens au service d'une stratégie de moyen terme

---

### > Une stratégie à moyen terme

- Des universités autonomes et puissantes
- Des pôles à visibilité mondiale
- Une meilleure réussite des étudiants de la licence au doctorat
- Une recherche publique d'excellence et mieux coordonnée
- Un soutien continu à la R&D privée

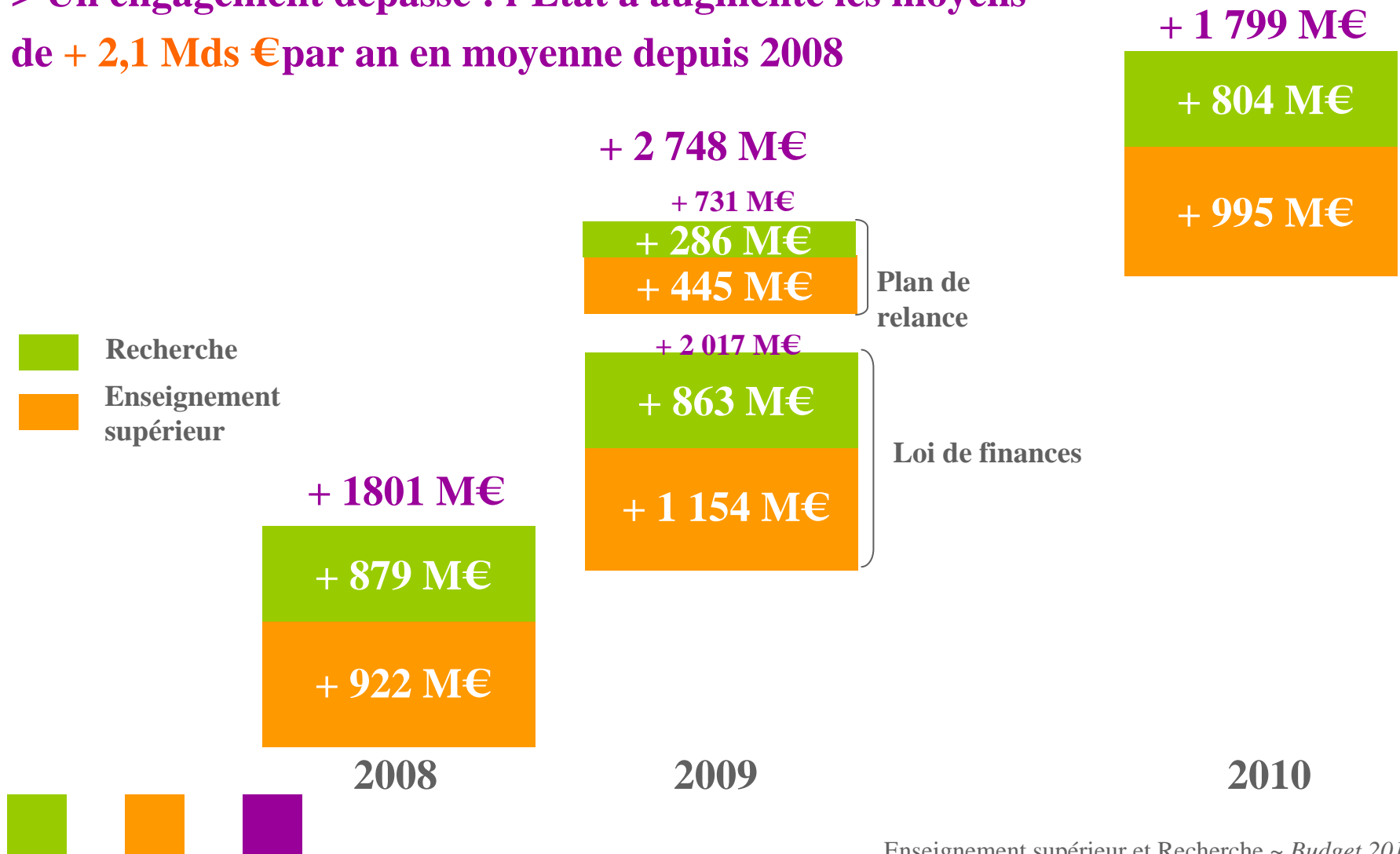
### > Avec des choix budgétaires pour 2010 permettant :

- De renforcer l'attractivité des carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche
- De doter les universités des moyens de passer aux compétences élargies, conforter leur autonomie et rénover leurs formations
- De soutenir l'évolution des organismes de recherche et leur fonction de programmation

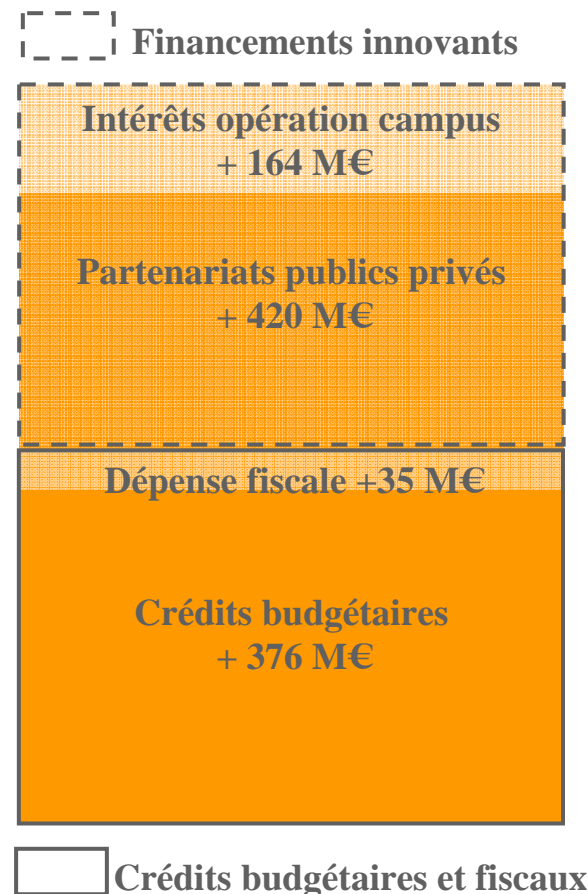
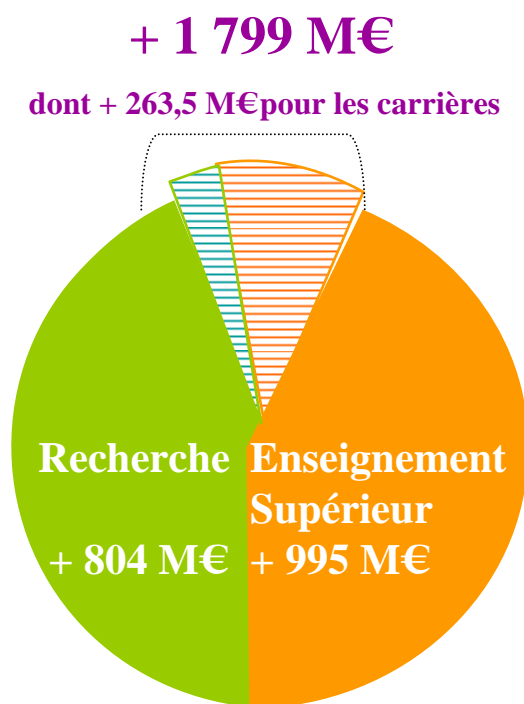


# + 1,8 Md par an pour l'enseignement supérieur et la recherche : l'engagement présidentiel tenu depuis 2008 est largement dépassé en 2009

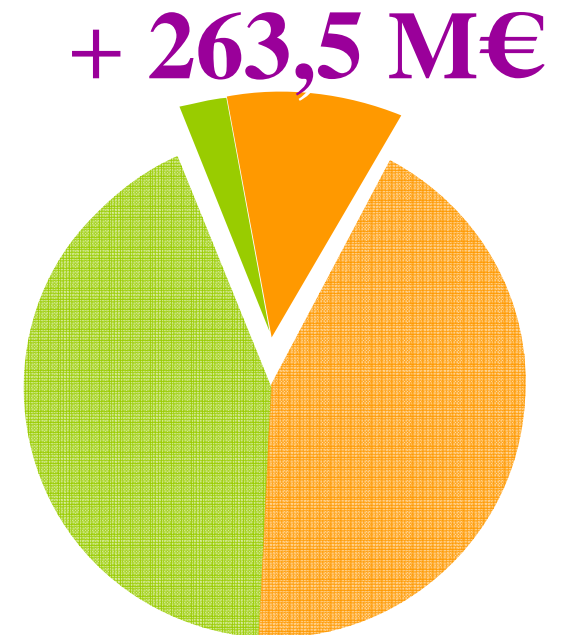
> Un engagement dépassé : l'Etat a augmenté les moyens de + 2,1 Mds € par an en moyenne depuis 2008



# Budget 2010 : des moyens budgétaires et fiscaux en hausse de 5,3 % et des financements innovants



# Renforcer l'attractivité des carrières



# Renforcer l'attractivité des carrières

---

> Enseignement supérieur et recherche : **un secteur prioritaire**, ce qui justifie la dérogation à la règle du non renouvellement d'un départ sur deux à la retraite

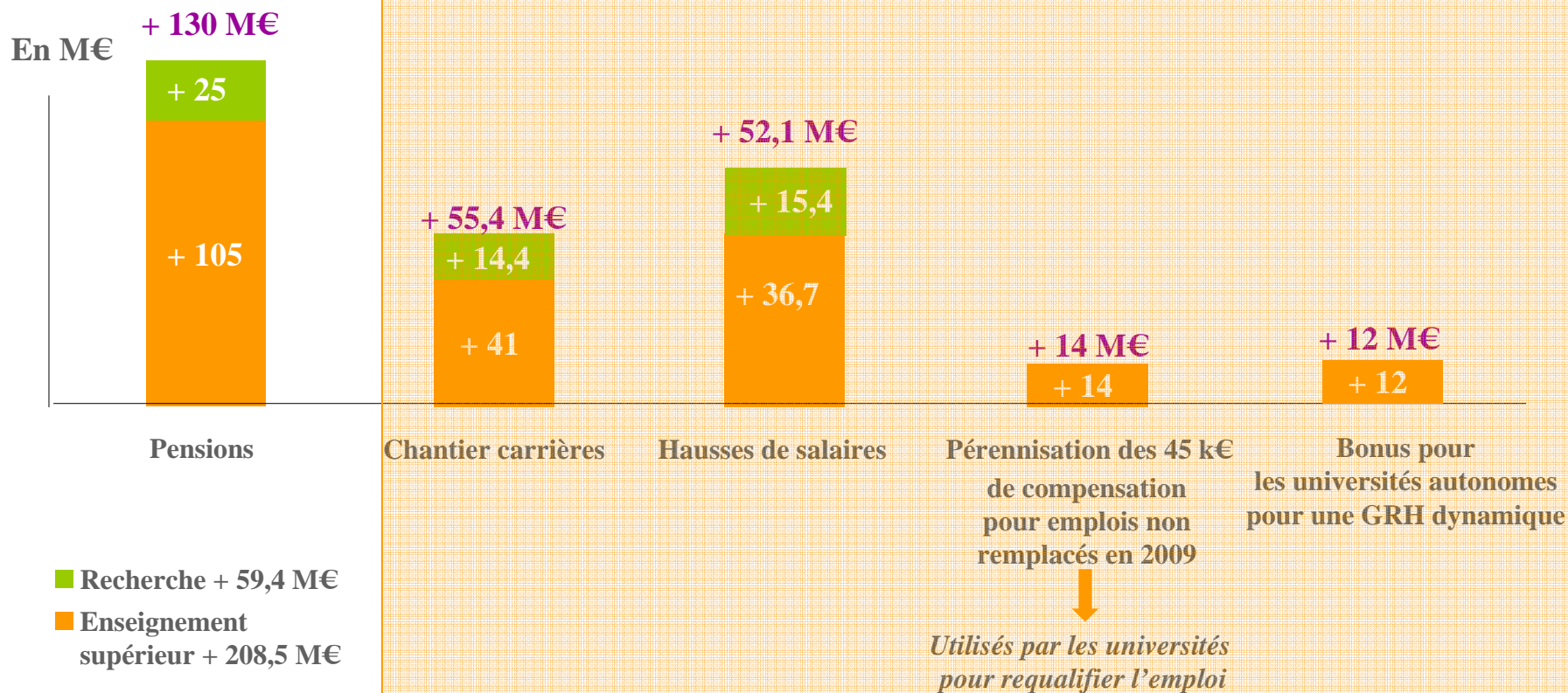
- **Stabilité de l'emploi dans les organismes de recherche comme dans les établissements d'enseignement supérieur**
- **Pas de redéploiement d'emplois entre universités, et des dotations aux universités qui tiennent compte de la situation des emplois de chaque établissement**



# Renforcer l'attractivité des carrières

> Des moyens perceptibles pour tous : + 263,5 M€ en 2010 pour les personnels

• dont + 133,5 M€ pour des améliorations concrètes de carrière et de pouvoir d'achat





# Renforcer l'attractivité des carrières

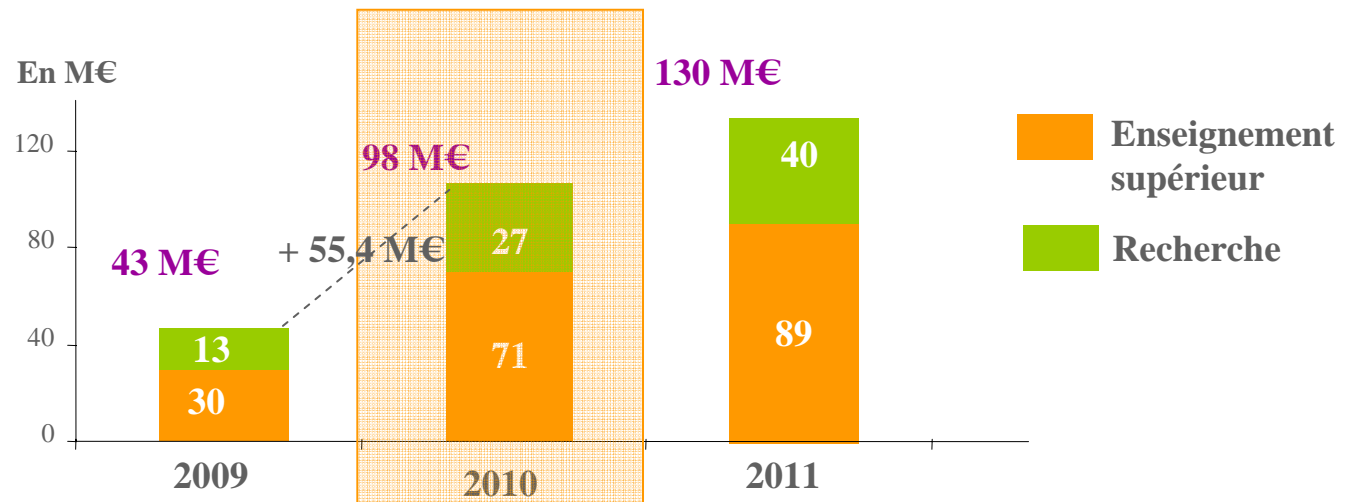
## Zoom sur le « Chantier carrières »

### > Trois principes

- Reconnaissance de l'excellence scientifique et pédagogique
- Valorisation de l'engagement professionnel
- Evaluation par les pairs, collégiale et indépendante

### > Des moyens inédits : + 55,4 M€ en 2010 par rapport à 2009

ce qui représente + 271 M€ cumulés pour le chantier carrières sur 2009-2011



# Renforcer l'attractivité des carrières

---

## Des mesures pour tous les personnels

### > Mieux reconnaître la mission d'enseignement

- **Des salaires de recrutement qui tiennent compte des activités antérieures :** augmentation des salaires des jeunes maîtres de conférences de 12 à 25%. Ils sont désormais recrutés entre 2347 € et 2861 € bruts par mois
- **Toutes les activités sont valorisées :** formation continue, enseignement à distance, encadrement pédagogique, insertion des diplômés, coopération internationale, suivi de stages, tutorat, valorisation de la recherche
- **Des primes en augmentation :** Prime de responsabilité pédagogique entre 3 500 et 15 000 € par an au lieu de 500 à 1 500 € en moyenne auparavant
- **L'investissement pédagogique des chercheurs est encouragé** avec une prime doublée pour atteindre 3 870 € par an pour ceux qui effectuent un service d'enseignement de 64h.



# Renforcer l'attractivité des carrières

---

## Des mesures pour tous les personnels

### > Promouvoir l'excellence scientifique

- **Une nouvelle prime d'excellence scientifique** : entre 3 500 et 15 000 € par an pour les chercheurs et les enseignants chercheurs. Elle concerne 20 % des chercheurs et des enseignants chercheurs
- **130 chaires d'excellence budgétées pour 2009 et 2010 dont 70 déjà pourvues** : elles permettent à des scientifiques prometteurs, recrutés conjointement par une université et un organisme de recherche, d'effectuer moins d'enseignement et de se consacrer à leurs projets de recherche en bénéficiant d'une prime annuelle allant de 6000 à 15 000 €
- **Institut universitaire de France** : doublement du nombre de membres entre 2007 et 2011 (150 nouvelles recrues en 2010), et attribution de droit d'une prime d'excellence scientifique de 6 000 € par an pour les maîtres de conférence et de 10 000 € pour les professeurs d'université



# Renforcer l'attractivité des carrières

---

## Des mesures pour tous les personnels

### > Valoriser les fonctions administratives et techniques

- **Des primes revalorisées : + 20% en 3 ans pour l'enveloppe indemnitaire allouée aux universités**

### > Reconnaître l'engagement du personnel d'encadrement

- **Un statut plus favorable de directeur général des services bénéficiant d'une prime augmentée de 15 %**
- **Un statut plus favorable pour les agents comptables, bénéficiant d'une prime augmentée de 40%**
- **Des rémunérations qui augmentent pour les directeurs de CROUS**

### > Donner les moyens d'une évaluation transparente

- **Des moyens supplémentaires alloués au conseil national des universités en charge de l'évaluation : un secrétariat permanent, des indemnités revalorisées pouvant être transformées en décharge de service, des frais de déplacement mieux remboursés.**

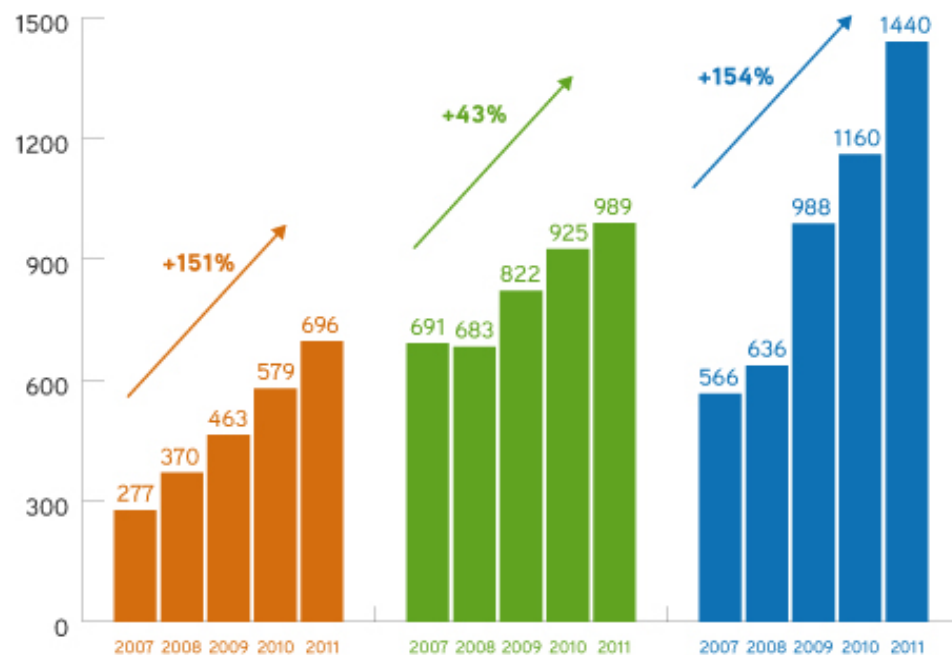
**Bonus autonomie : pour toutes les universités accédant à l'autonomie, une majoration de 10 % de leur enveloppe indemnitaire est prévue, afin de dynamiser la gestion des RH.**



# Renforcer l'attractivité des carrières

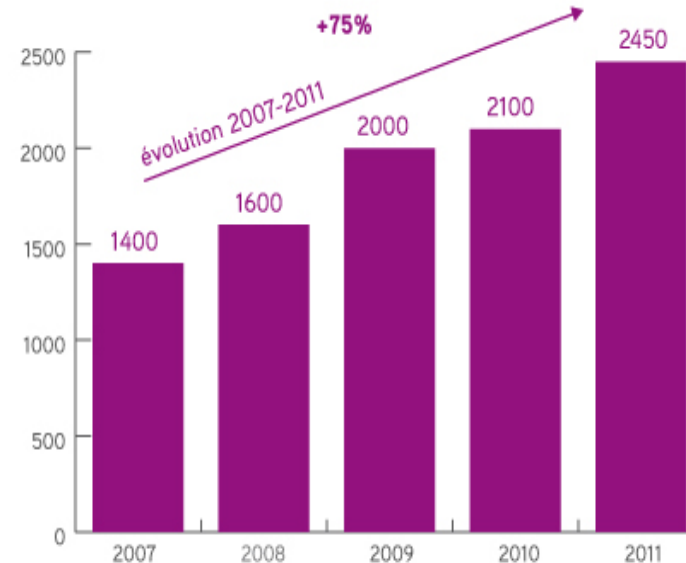
## Des possibilités de promotions accrues pour tous les personnels

Evolution du nombre de promotions



- Professeurs des universités classe exceptionnelle
- Professeurs des universités 1ère classe
- Maitres de conférences hors classe

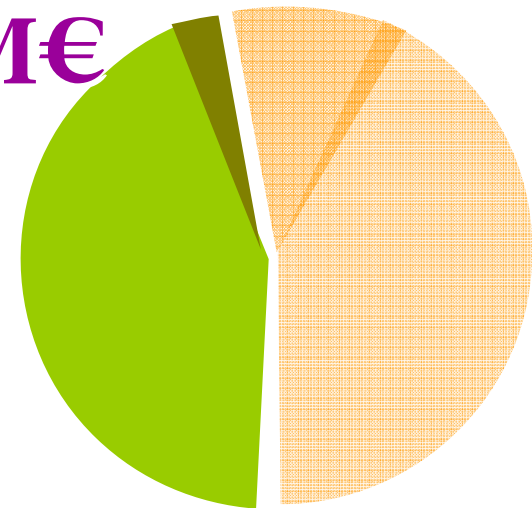
Evolution du nombre de promotions dans la filière ITRF



# Recherche



+ 804 M€



# + 803 M€ pour soutenir la réforme de la recherche

---

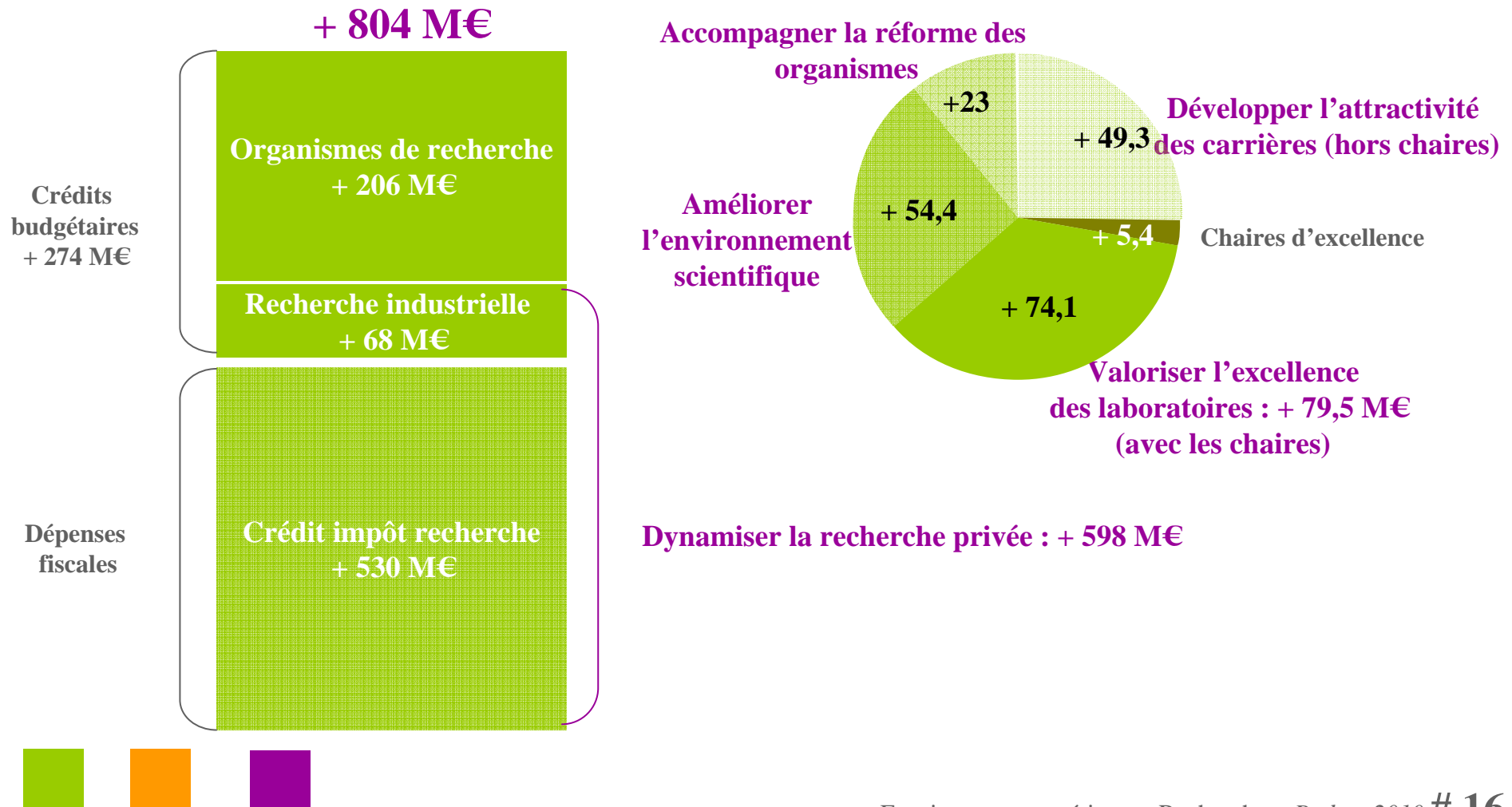
## 6 axes forts pour la réforme de la recherche

- **Une stratégie nationale de recherche et d'innovation définie par l'Etat avec l'ensemble de la communauté scientifique et du monde économique**
- **Des universités autonomes au cœur du dispositif de recherche**
- **Des organismes de recherche plus stratégiques et plus lisibles au plan national et international :**
  - ✓ **Se coordonnent pour une meilleure programmation nationale**
  - ✓ **S'assurent que la répartition des moyens privilégie les meilleurs équipes**
- **Une recherche sur projet dynamique qui favorise les recherches les plus innovantes**
- **Une évaluation externe et indépendante**
- **Un soutien continu à la recherche privée notamment pour favoriser les liens avec les laboratoires publics**



# + 804 M€ pour soutenir la réforme de la recherche

## 5 priorités budgétaires pour 2010 :





# Favoriser l'attractivité, l'excellence et la qualité de l'environnement des laboratoires de recherche

> Accompagner la réforme des organismes : + 23 M€



## Des moyens pour structurer le paysage de la recherche et faire valoir l'excellence

- *Des organismes de recherche plus stratégiques*, avec la création de 10 instituts au CNRS et 8 à l'INSERM dotés de 23 M€ pour :
  - Structurer les disciplines scientifiques
  - Renforcer la fonction de programmation
  - Assumer des missions de coordination nationale à la demande l'Etat
- *Des organismes mieux coordonnés* entre eux
  - Plusieurs coordinations inter-organismes déjà opérationnelles: alliance dans les sciences de la vie et de la santé, consortium en recherche agronomique, alliance pour la coordination de la recherche en énergie
  - D'autres alliances en préparation : sciences et technologies de l'information, sciences de la mer, sciences de l'environnement

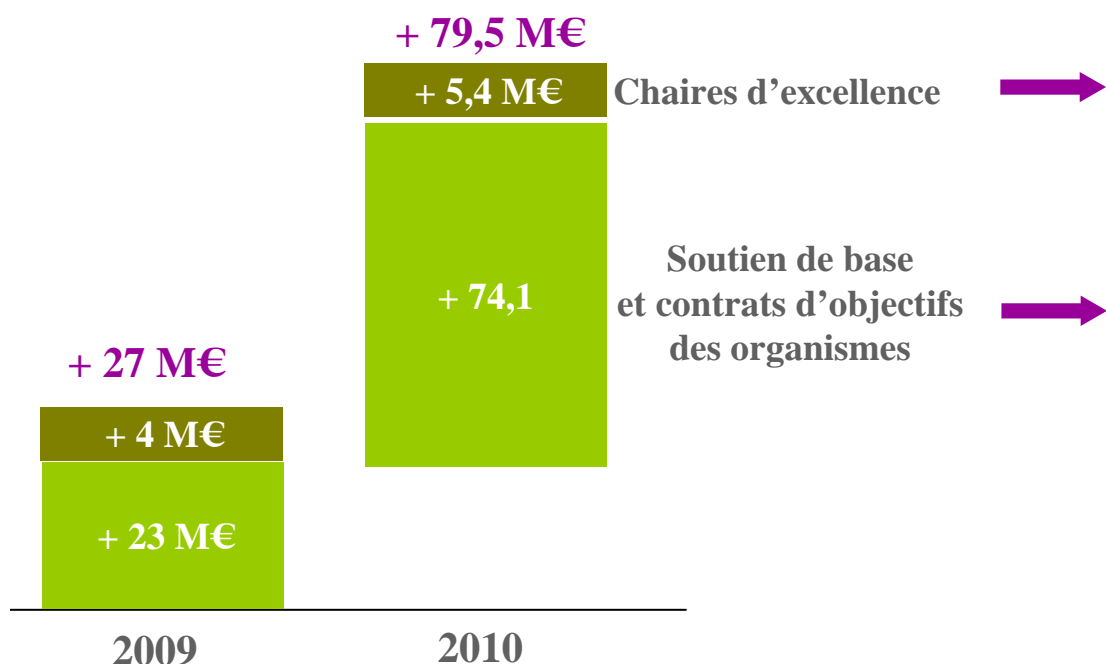
## Un nouveau partenariat entre universités et organismes de recherche

- Des unités mixtes de recherche confortées
- Des modes de gestion simplifiés : délégation globale de gestion, mandat unique de gestion des brevets



# Favoriser l'attractivité, l'excellence et la qualité de l'environnement des laboratoires de recherche

> Valoriser l'excellence des laboratoires : + 79,5 M€



▪ Des chercheurs prometteurs recrutés par un organisme et une université

▪ Des primes et des décharges leur permettant de se consacrer à leurs travaux de recherche

▪ Une augmentation plus importante des moyens pour les meilleurs laboratoires

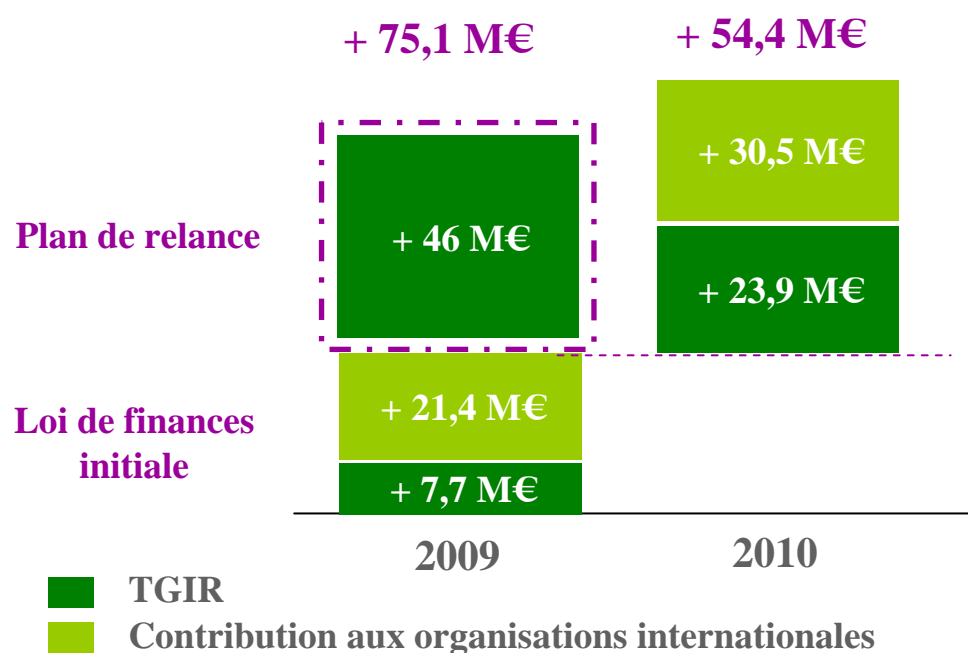
▪ Des engagements honorés pour les opérateurs sous contrat d'objectifs (CEA, CNES, INRIA)

▪ Des financements ciblés pour 2 priorités nationales : Alzheimer et Grenelle de l'environnement



# Favoriser l'attractivité, l'excellence et la qualité de l'environnement des laboratoires de recherche

> Améliorer l'environnement scientifique : + 54,4 M€



Contribution aux organisations internationales : positionner la France au premier plan de la recherche internationale

- ITER : + 15 M€
- CERN : + 4,2 M€
- EUMETSAT : + 6 M€
- Autres : + 5,4 M€

Très grandes infrastructures de recherche : conforter le rayonnement de la recherche française

- Poursuite de l'effort de remise à niveau des TGIR
- Un poids croissant dans les moyens de fonctionnement des laboratoires avec une augmentation de 9 % des moyens dédiés aux TGIR

## Résultats :

- 3 français choisis pour diriger ou présider les grands programmes européens de recherche (CERN, IET, plan Alzheimer européen)
- La France, 2ème pays d'accueil des lauréats de l'European Research Council (ERC)



> Les organismes de recherche voient leurs moyens progresser de 2,5% en

moyenne

Organisme	2009		2010		
	Augmentation (M€) LFI 09 / LFI 08	Augmentation (%) LFI 09 / LFI 08	Augmentation (M€) PLF10 / LFI 09	Augmentation (%) PLF10 / LFI 09	Dont instituts, soutien de base, contrat, TGIR, chantier carrière, chaires (en M€)
CNRS	+ 27.2 M€	+1.1 %	+ 60.9 M€	+ 2.5 %	+ 34.4 M€
INSERM	+ 2.5 M€	+ 0.5 %	+ 15.0 M€	+ 2.9 %	+ 9.8 M€
INRIA	+ 2.9 M€	+ 1.9 %	+ 8.6 M€	+ 5.5 %	+ 5.5 M€
INED	+ 0.4 M€	+ 2.7 %	+ 0.6 M€	+ 4.1 %	+ 0.5 M€
INRA	+ 2.7 M€	+ 0.4 %	+ 11.5 M€	+ 1.8 %	+ 4.5 M€
CEMAGRE	+ 0.6 M€	+ 1.1 %	+ 1.7 M€	+ 3.2 %	+ 0.9 M€
IRD	+ 2.5 M€	+ 1.3 %	+ 3.8 M€	+ 1.9 %	+ 2.2 M€
CEA	+ 7.9 M€	+ 0.8 %	+ 32.4 M€	+ 3.4 %	+ 32.4 M€
CNES	- 0.6 M€	-0.1 %	+ 16.0 M€	+ 2.8 %	+ 16.0 M€
CIRAD	- 2.4 M€	-1.8 %	+ 2.0 M€	+1.6 %	+ 2.0 M€
IFREMER	0.0 M€	0.0 %	+ 2.7 M€	+ 1.8 %	+ 2.7 M€
IPEV	+ 0.3 M€	+ 1.5 %	+ 1.4 M€	+ 6.7 %	+ 1.4 M€
Inst. Pasteur de Paris	+ 3.6 M€	+ 7.4 %	+ 3.5 M€	+ 6.7 %	+ 3.5 M€



## Une recherche sur projet dynamique qui favorise les recherches les plus innovantes

---

**L'Agence nationale (868 M€) pour la recherche est désormais au cœur du dispositif de recherche**

- Elle se concentre sur son métier d'agence de financement
- Elle doit élaborer sa programmation à partir des propositions des alliances qui regroupent universités et organismes de recherche
- Elle continue à soutenir la recherche partenariale : 20% de ses financements y sont consacrés

**L'ANR met l'accent sur les projets les plus innovants et encourage les meilleurs laboratoires**

- **Poursuite de l'augmentation des programmes « blancs » : en 2010, ils représenteront 50 % des financements ANR, contre 35 % en 2009**
  - Des programmes retenus sur la base de l'excellence qui laissent toute liberté à la créativité des chercheurs
  - Une segmentation des thématiques cohérente avec l'ERC
- **Poursuite de l'augmentation du préciput : il passe de 15% à 20%**
  - Le préciput conduit chaque établissement à avoir une stratégie d'excellence et à soutenir ses meilleurs laboratoires

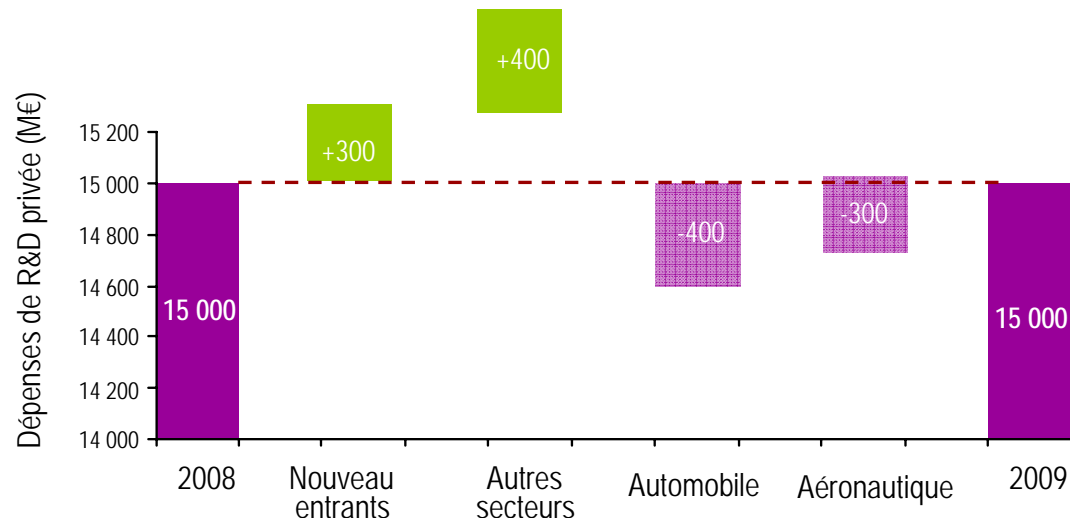
Il augmente de 5% en 2010

## Un soutien continu à la recherche privée

**Crédit impôt recherche : un outil efficace pour limiter la baisse des dépenses de R&D dans un contexte de crise économique**

### > Un maintien des dépenses de R&D malgré la crise

- L'effort privé de R&D déclaré au titre de 2008 se maintient à 15 Mds€ ;
- Si deux secteurs particulièrement touchés par la crise dès 2008 voient leurs dépenses de R&D baisser (automobile : - 20 %, aéronautique : - 20%), l'ensemble des secteurs a augmenté ses dépenses de + 2%
- Le CIR continue de bénéficier pour 68% au secteur industriel. Les services bénéficient de 32 % dont 2,3% pour les services bancaires et les assurances



**> Le CIR a joué un rôle d'amortisseur dès 2008: 61 % des entreprises déclarent que le CIR les incite à investir dans de nouveaux projets de recherche**



## Un soutien continu à la recherche privée

### Crédit impôt recherche : un outil efficace pour limiter la baisse des dépenses de R&D dans un contexte de crise économique

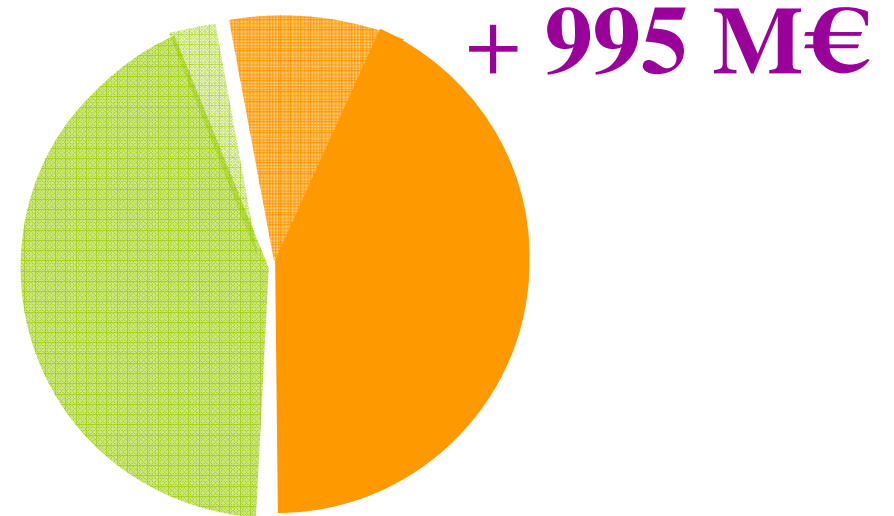
- **La réforme 2008 du crédit impôt recherche a été plébiscitée par les entreprises**
  - + 24 % d'entreprises déclarantes depuis la réforme de fin 2007
  - En 2009, les nouveaux déclarants ont doublé
  - Une dépense de R&D des nouveaux déclarants deux fois supérieure à celle de l'année précédente (304 000 € contre 137 000 €)
    - **Une accélération du crédit impôt recherche dans les entreprises, un résultat tangible de la simplification du dispositif**
- **La dépense de crédit impôt recherche continue à être dynamique : + 530 M€ en 2010**

### Le Gouvernement consacre par ailleurs + 68 M€ de crédits budgétaires au soutien de la recherche industrielle

- **Aéronautique (construction de l'A 380) + 32,95 M€**
- **Soutien de la recherche industrielle stratégique à travers les pôles de compétitivité : + 5,2 M€ en AE et + 31,2 M€ en CP**
- **Moyens en faveur d'Oséo innovation : + 30 M€**

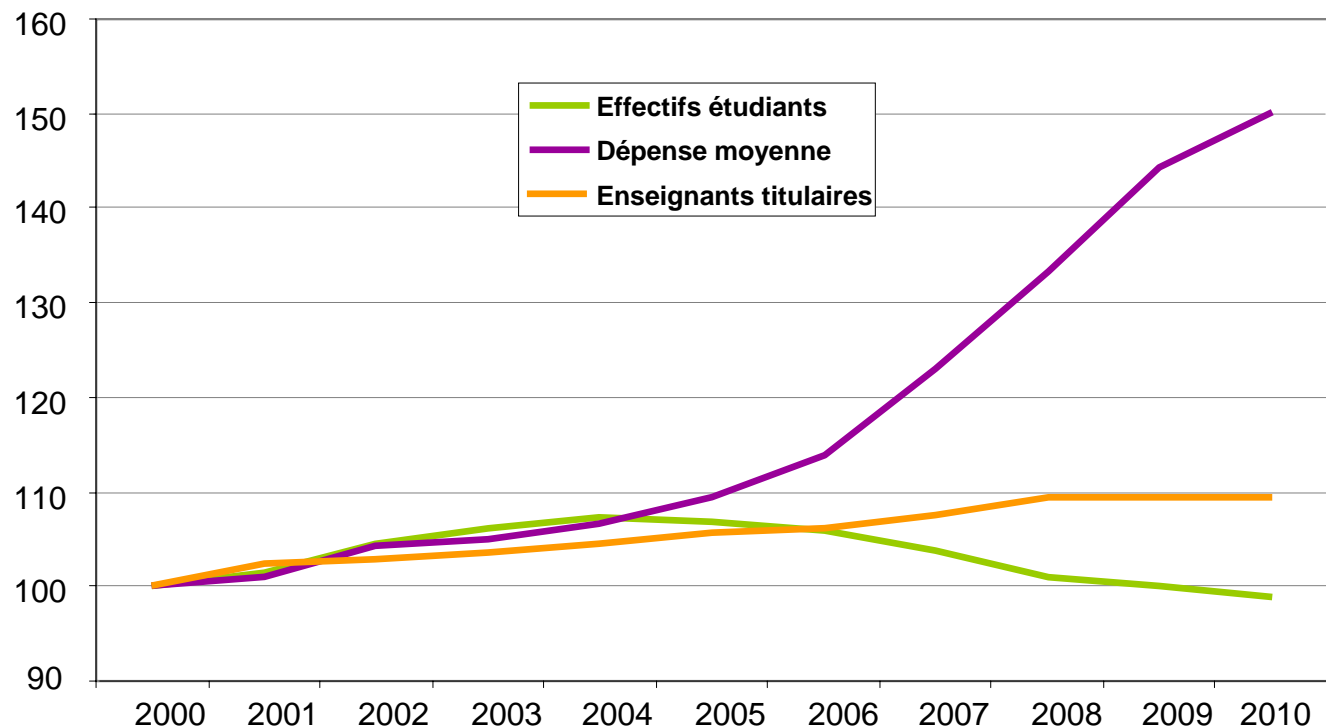


# Enseignement supérieur





## 2000-2010 : des moyens financiers et un potentiel d'enseignement en forte augmentation

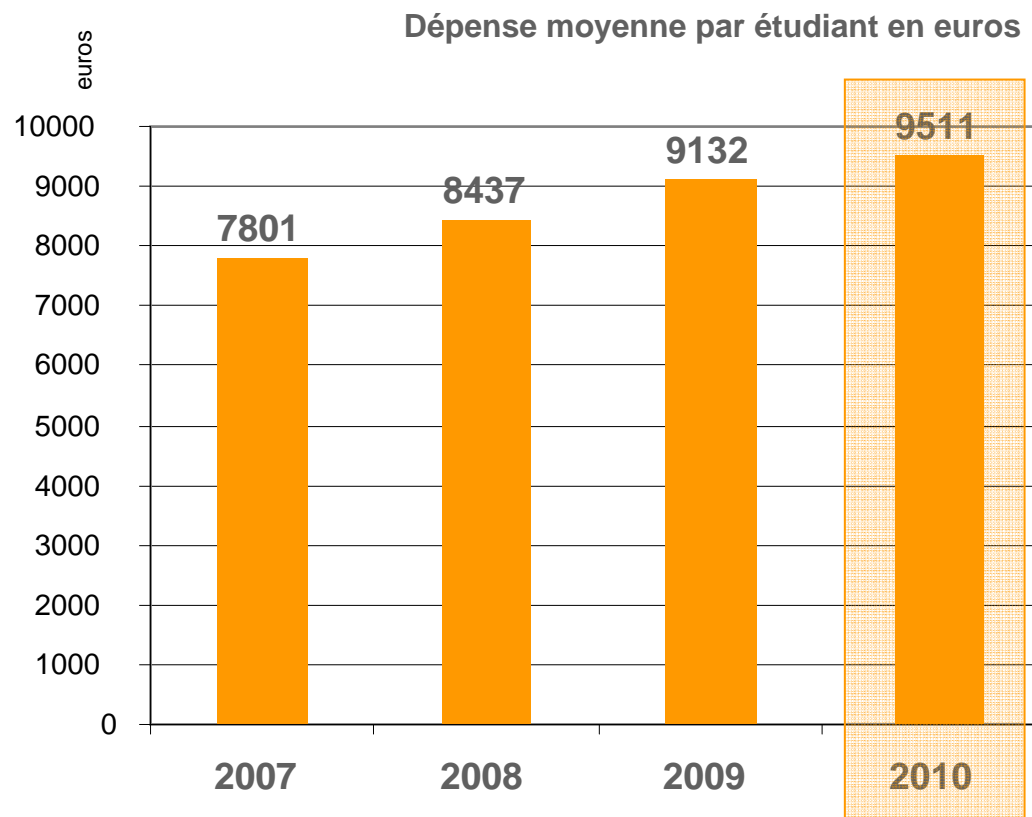


**En 10 ans, le nombre d'étudiants par enseignant titulaire a baissé de 11%**  
**Sur la période, les moyens financiers ont crû de 50 %**



**+ 1 710 € par étudiant depuis 2007**

**Une dépense par étudiant qui augmente de 379 € en 2010**



# + 1 Md € pour l'enseignement supérieur

## 3 Priorités

+ 995 M€

Renforcer l'attractivité  
des carrières

Faire émerger  
des établissements  
autonomes et puissants

Favoriser la réussite  
des étudiants

- Hausses de salaires, pensions : + 141,4 M€
- Chantier carrières : + 41 M€
- Pérennisation de la compensation pour emploi non renouvelé en 2009 : + 14 M€
- Bonus pour les universités autonomes : + 12 M€
- Accompagnement de l'autonomie et préparation de la dévolution du patrimoine immobilier : + 4,6 M€
- Effort immobilier : + 574 M€
- Attirer de nouveaux financements : + 35 M€
- Moderniser les relations financières entre l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur : + 72,5 M€
- Plan « Réussir en licence » : + 66,5 M€
- Vie étudiante : + 33 M€



# Favoriser la réussite des étudiants

---

Favoriser la réussite  
des étudiants



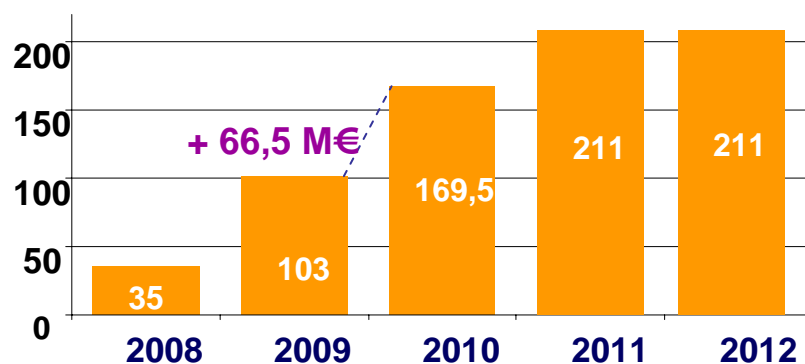
- Plan « Réussir en licence » : + 66,5 M€
- Vie étudiante : + 33 M€



# Favoriser la réussite des étudiants

## Plan « Réussir en licence » + 66,5 M€ en 2010

Un effort cumulé de + 730 M€ sur 2008-2012



3 objectifs :

- Faire de la licence un vrai diplôme national qualifiant d'insertion ou de poursuite d'études
- Diviser par deux le taux d'échec en première année en 5 ans
- Atteindre l'objectif de 50% d'une classe d'âge au niveau licence

### • Un plan stratégique

- Un contenu de la licence universitaire rénové et des moyens destinés à
  - Accompagner les universités dans la refonte de leur maquette en fonction de leurs publics cibles et de la qualité de leurs projets
  - Soutenir l'engagement des enseignants en matière de pilotage, d'encadrement, de tutorat, et de cours
- Un accueil et une entrée à l'université préparés : l'orientation active pour
  - Assurer l'accueil des lycéens et l'information des étudiants
  - Faire monter en puissance les bureaux d'aide à l'insertion professionnelle
- Les IUT et les STS au service de la réussite de tous les étudiants
  - Amplifier et améliorer l'accueil des bacheliers technologiques
  - Rénover la carte des formations



## Favoriser la réussite des étudiants

---

Vie étudiante : + 33 M€

### Logement étudiant : les objectifs du plan Anciaux dépassés

- Les rapports Anciaux préconisent la réhabilitation de 7 000 chambres par an et la construction de 5 000 chambres
- Avec 8 412 réhabilitations et 3 639 constructions livrées pour l'année universitaire 2009/2010, ce sont au total plus de 12 000 chambres supplémentaires qui seront livrées.
- 25 nouvelles résidences universitaires seront ouvertes cette année (dont 6 en Ile-de-France)
- Une offre diversifiée pour une réponse élargie et adaptée aux besoins de tous :
  - Réhabilitations d'anciennes casernes, logements modulaires en bois ou en containers sur le modèle des Pays baltes ou des Pays-Bas, colocation désormais autorisée dans le parc public, logement intergénérationnel en pleine expansion : *le Gouvernement a exploré toutes les pistes pour apporter une réponse rapide et sur-mesure aux besoins de logements étudiants sur tout le territoire*



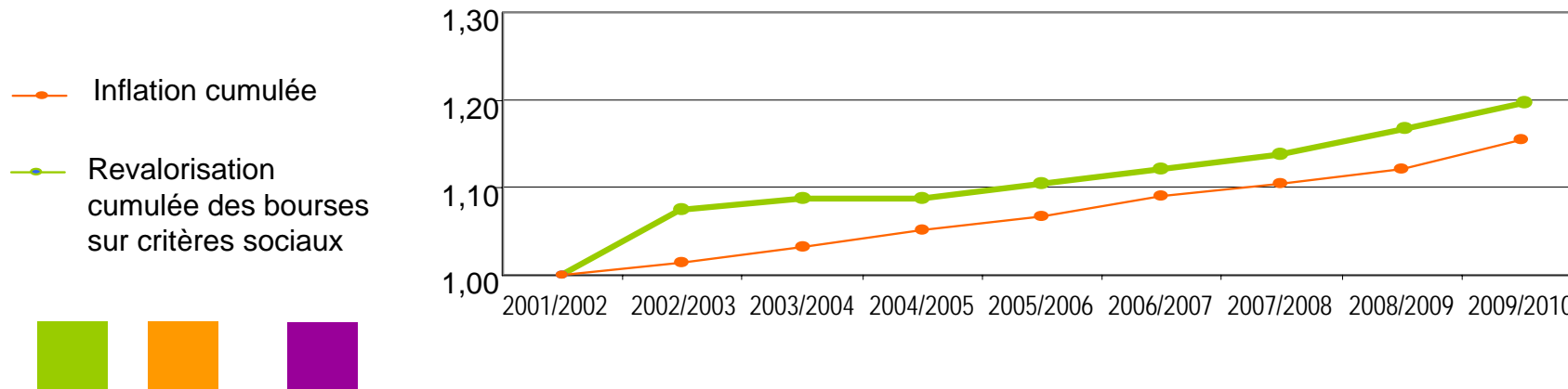
## Favoriser la réussite des étudiants

Vie étudiante : + 33 M€

Aides sociales aux étudiants : 3 mesures pour soutenir le pouvoir d'achat des étudiants à la rentrée 2009

- **Une revalorisation des bourses sur critères sociaux des échelons 1 à 5 de 1,5%**
  - Un effort cumulé de revalorisation depuis 2007 de + 6,5%, montant supérieur à l'inflation cumulée
- **Une revalorisation des bourses de l'échelon 6 de 3%**
  - Un effort cumulé de revalorisation des bourses des 100 000 étudiants les plus défavorisés depuis 2007 à 13%
- **Une revalorisation du fonds national d'aide d'urgence de 10%**
  - + 4,5 millions d'euros
  - Objectif : répondre à la situation conjoncturelle à laquelle doivent faire face les familles

Comparaison de la revalorisation des bourses et de l'inflation cumulées depuis 2001 (base 1 en 2001)



# Favoriser la réussite des étudiants

## Chantier jeunesse

**Un dixième mois de bourses pour tous les étudiants boursiers commençant leur scolarité en septembre**

- **L'année universitaire a vocation à être allongée pour favoriser la réussite des étudiants**
  - Dans le cadre du plan licence, les universités proposent des mesures d'accompagnement pédagogique des étudiants qui débutent dès le mois de septembre
  - La mise en œuvre progressive du processus LMD a conduit à la semestrialisation de l'année universitaire pour la caler sur le système européen
  - Les stages de pré-professionnalisation se généralisent
- **Pour répondre à cette évolution, un mois de bourse supplémentaire sera versé au mois de septembre à tous les étudiants qui auront des cours dès le mois de septembre**

**Le complément de revenu du RSA pour tous les étudiants qui auront travaillé 2 ans sur les 3 dernières années**

- **Un effort particulier pour les étudiants plus fragiles socialement et qui favorisera les poursuites d'études**





# Faire émerger des établissements autonomes et puissants

Faire  
émerger  
des établissements  
autonomes  
et puissants

## + 210,6 M€ pour les dotations aux établissements

- Bonus pour les universités autonomes : + 12 M€
- Accompagnement de l'autonomie et préparation de la dévolution du patrimoine immobilier : + 4,6 M€
- Chantier carrière : + 41 M€
- Moderniser les relations financières entre l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur + 72,5 M€
- Pérennisation de la compensation de 45 k€ pour chaque emploi non renouvelé en 2009 : + 14 M€
- Plan « Réussir en licence » : + 66,5 M€

Accompagner  
l'autonomie  
+ 16,6 M€

Des moyens pour tous les  
établissements  
+ 153 M€

## + 574 M€ pour un effort immobilier exceptionnel

### + 35 M€ d'incitations fiscales en faveur du financement des établissements

Exonérations fiscales pour les versements en faveur des établissements supérieurs, des fondations et des projets de thèse, Jeune entreprise universitaire



# Faire émerger des établissements autonomes et puissants

Accompagner les établissements vers l'autonomie : + 16,6 M€

## L'autonomie en chiffres

- 2009 : 18 universités et 1 établissement autonomes : 2,027 Mds€ de masse salariale ont été transférés avec succès en 2009, correspondant à 34 175 emplois
- 2010 : 51 universités et 7 établissements autonomes : 60% des universités seront autonomes : 94 782 emplois transférés au total

## Des marges de manœuvre réelles :

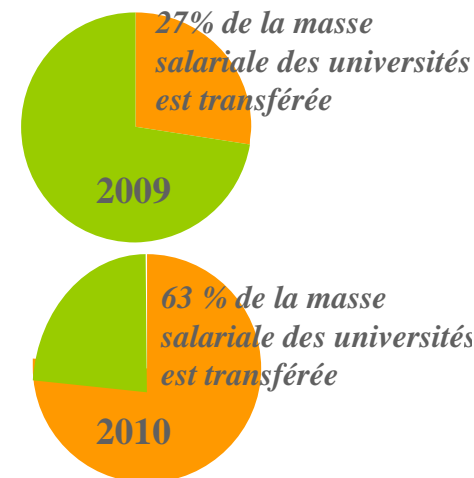
- Bonus autonomie : pour les universités autonomes en 2010, comme cela à été fait pour les établissements autonomes en 2009 , l'enveloppe indemnitaire sera majorée de 10% pour permettre une gestion des ressources humaines dynamique
- Des moyens permettront également aux universités qui prendront l'autonomie en 2011 de s'y préparer : 250 k€par université sont ainsi prévus
- Des moyens pour valoriser l'engagement des personnels dans le cadre du chantier carrière

## Préparation de la dévolution du patrimoine immobilier

- 9 universités y travaillent depuis 2009 avec le Ministère
- 20 M€ont été dégagés en 2009 pour préparer la dévolution de ces universités
- L'effort sera poursuivi en 2010 sur la base de schémas directeurs immobiliers élaborés



les universités



# Faire émerger des établissements autonomes et puissants

---

Des moyens pour tous les établissements : + 153 M€

Moderniser les relations financières entre l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur :

- **Les principes du modèle d'allocation des moyens mis en place en 2009**
  - Il garantit les missions de service public des universités : la majeure partie du financement doit être fondée sur l'activité réelle des établissements
  - Il valorise la performance à travers :
    - un accroissement des crédits dédiés à la performance
    - un renouvellement des indicateurs de performance : insertion professionnelle, valeur ajoutée, évaluation de l'AERES
  - Il assure la transparence du système de financement de l'enseignement supérieur
  - Un système favorable pour toutes les universités, qui, en assurant une progression différenciée, a pour objectif d'atteindre la convergence entre les dotations.
- **Des ajustements seront apportés au modèle en 2010 :**
  - Traitement spécifique des universités de petite taille, du financement des IUT, des IUFM
  - Prise en compte de l'avancée statutaire que représente la nouvelle équivalence entre travaux pratiques et dirigés
  - Prise en compte de la situation réelle d'emplois de chaque université



# Faire émerger des établissements autonomes et puissants

---

Des moyens pour tous les établissements : **+ 153 M€**

Moderniser les relations financières entre l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur : (universités, écoles d'ingénieurs, établissements privés...)

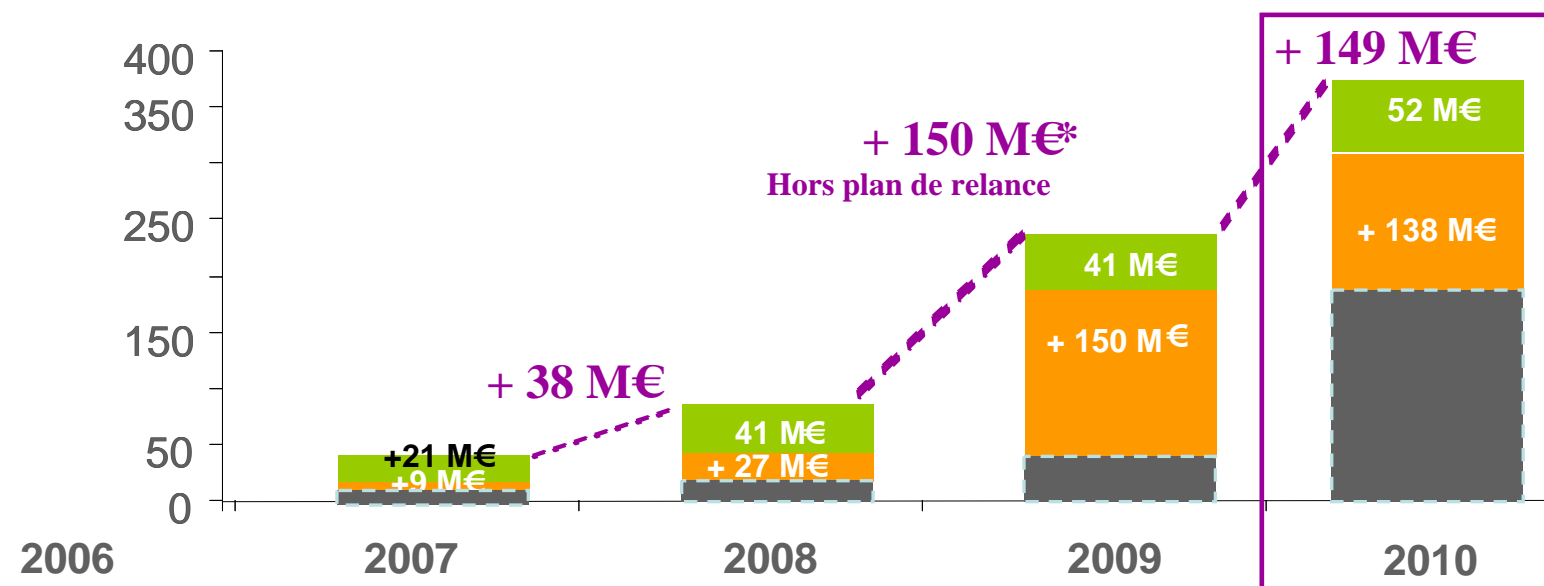
- **Mise en œuvre d'un nouveau dialogue contractuel avec les établissements**
  - Avec les établissements d'enseignement supérieur public : un dialogue renouvelé
    - Le rôle des différents acteurs est clarifié et simplifié pour les universités
    - La discussion est véritablement stratégique
    - Les critères d'attribution des moyens font le lien entre les attentes de l'Etat et les projets des établissements en mettant fin à la logique de fléchage des moyens
  - Avec les établissements de l'enseignement supérieur privé : un dialogue engagé
    - Après SUPELEC et l'ENSAM, généralisation de la contractualisation entre l'Etat et les établissements
    - Une démarche qui tiendra compte de la qualité de la formation, de l'insertion professionnelle, de la recherche, et des partenariats avec les universités



# Faire émerger des établissements autonomes et puissants

## Zoom sur les moyens nouveaux des universités depuis 2006

507 M€ de dotations supplémentaires en 4 ans



- Crédits d'investissements
- Augmentation des moyens de fonctionnement hors carrières

\* Et + 320 M€ avec les crédits exceptionnels du plan de relance



## Faire émerger des établissements autonomes et puissants

---

### Bâtir les campus universitaires de demain : + 574 M€

- **Après l'effort exceptionnel de 2009 permis grâce au plan de relance, l'année 2010 conforte les opérations immobilières programmées :**
  - Les contrats de Projet Etat Région 2007-2013 sont très avancés : *51 % des crédits sont engagés*
  - Les opérations ciblées de grande ampleur avancent: Jussieu, Musée de l'Homme, Institut national d'histoire de l'art, bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg
  - L'effort de mise en sécurité des locaux universitaires se poursuit (67,5 M€ en 2010)
  - L'appui à la dévolution du patrimoine immobilier est préparée : 11 M€ y seront consacrés en 2010
- **L'opération campus : 12 campus labellisés, 9 campus prometteurs et innovants distingués sous forme de partenariats publics privés**
  - 5 Mds € pour les 10 premiers campus d'excellence
  - 178 M€ pour 2 campus supplémentaires (Lille et Lorraine)
  - 250 M€ pour 9 campus prometteurs et innovants
  - Des moyens pour d'autres projets : Paris VII, Paris IV, Zoo de Vincennes



# Un effort immobilier exceptionnel

